Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 9 septembre 2019
(OR. en)

11928/19

CO EUR-PREP 25

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Réunion du Conseil européen (17 et 18 octobre 2019) - Projet d'ordre du jour annoté

Conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil européen, le président du Conseil européen, en coopération étroite avec le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil et le président de la Commission, soumet au Conseil des affaires générales un projet d'ordre du jour annoté.

Les délégations trouveront ci-joint le projet d'ordre du jour annoté qui est soumis par le président du Conseil européen et qui expose les principaux points que le Conseil européen devrait aborder au cours de la réunion visée en objet.

À la lumière du dernier débat que le Conseil des affaires générales tiendra dans les cinq jours qui précèdent la réunion du Conseil européen, le président du Conseil européen établira l'ordre du jour provisoire.

Au début de la réunion, le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil présentera un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre de conclusions antérieures du Conseil européen.

I. CADRE FINANCIER PLURIANNUEL

Conformément aux conclusions qu'il a adoptées en juin, le Conseil européen procédera à un échange de vues sur la base des travaux de la présidence finlandaise.

II. PROCHAIN CYCLE INSTITUTIONNEL

Le Conseil européen débattra du suivi du programme stratégique 2019-2024 de l'Union.

p.m.: nomination de la Commission européenne et nomination du président de la BCE.

III. AUTRES POINTS

En fonction de l'actualité, le Conseil européen pourrait se pencher sur des questions de politique étrangère spécifiques.